



CONFÉDÉRATION des SYNDICATS



INDÉPENDANTS de POLYNÉSIE



Papeete, le jeudi 30 juin 2022

Lettre ouverte au Président du Gouvernement de la Polynésie française

Monsieur le Président,

Les cultures du mépris et de la condescendance ne sauraient perdurer plus longtemps dans le peu qui reste de dialogue social. Individuellement, et parfois collectivement, les centrales syndicales représentatives de la fonction publique que nous sommes vous ont alerté des dérives que nous constatons. Il semble que nos alertes soient malheureusement tombées une nouvelle fois dans ce mépris silencieux.

U.T.

U

AT

U

CS

VH

Depuis plusieurs années nous avons lancé des signaux d'alerte sur l'obsolescence de la convention collective des ANFA. Nous avons été force de proposition, abreuvant vos services de différentes analyses, réflexions, amendements. Si au sein de la Direction Générale des Ressources Humaines le sujet semble avoir été pris en main, il n'en a pas été de même politiquement où les décisions doivent pourtant être arbitrées. Nous n'avons rien réclamé d'extraordinaire, pas de primes ou de treizième mois. Juste de nouveaux échelons pour garantir la continuité des carrières des agents parvenus au plafond et des ouvertures régulières à l'intégration des ANFA dans la FPT.

Ce n'est que sous la menace des syndicats de refuser la prolongation du moratoire sur les congés administratifs, que le bal des négociations s'est enfin ouvert sur cette convention collective. Après des mois d'échange, nous constatons que les propositions les plus importantes que nous avons formulées sont totalement absentes du texte soumis à signature. La convention est un simple toilettage, presque un simple alignement sur le code du travail. Quel est alors le sens du dialogue social ?

Lors de la réunion qui s'est tenue le 28 juin, sous le courroux anticipé des syndicats, nous avons enfin vu apparaître quelques-uns des amendements suggérés. Pourquoi ces derniers sont-ils proposés au débat au moment de la signature du texte, au lieu d'avoir été intégrés depuis longtemps ? S'agit-il de chercher à rejeter sur nous l'échec d'un accord ? L'échec du dialogue social est celui de votre gouvernement et de vos représentants.

Est-il acceptable qu'en guise de préambule, une ancienne Fonctionnaire d'Etat Détachée dans notre Administration pendant près de 20 ans, viennent sur un ton supérieur nous expliquer que de toutes façons notre avis ne compte pas car « **le texte sera passé tel qu'il est** » ? Emportée par des habitudes autoritaires, aurait-elle oublié que cette convention doit être ratifiée par les syndicats pour entrer en vigueur ?

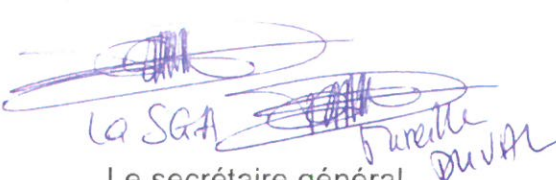
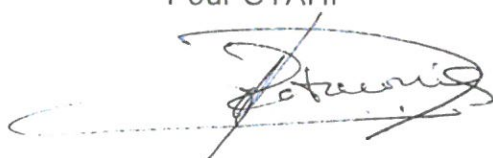
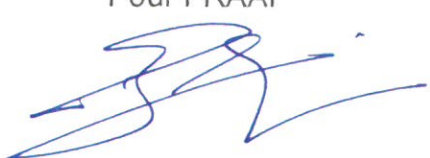
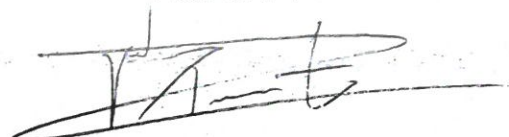
En début d'année le Conseil Supérieur de la Fonction Publique avait adressé une fin de non-recevoir à un texte simplifiant l'intégration des fonctionnaires d'Etat dans notre administration. Or cette même ex FEDA était très fière de nous annoncer sur un ton narquois, que ce texte avait été passé dans un cavalier législatif à l'assemblée. Compte tenu du nombre de textes dédiés à l'intégration des FEDA dans notre administration, n'y aurait-il pas une obsession de votre gouvernement à privilégier la situation des fonctionnaires d'Etat au détriment de celle des fonctionnaires territoriaux ?

En février 2022, le ministre de l'économie et des finances était venu nous indiquer qu'il était important de suspendre encore les congés administratifs pour les ANFA, « **par souci d'équité** » avec les fonctionnaires territoriaux. Il ne nous aura pas échappé que ce « **souci d'équité** » épargne une nouvelle fois les fonctionnaires d'Etat détachés dans notre administration qui continuent, quant à eux, de jouir du dispositif... aux frais du contribuable polynésien.

Lors de cette rencontre de février 2022, ce même ministre de l'économie et des finances nous avait lâché toute l'inutilité qu'il pensait des FEDA, pour finalement s'en entourer et les missionner dans nos réunions. Le dialogue est avant tout une épreuve de vérité... Nous mesurons ainsi toute la valeur de la parole de vos représentants.

Le dialogue social ne consiste pas à rendre la parole des syndicats purement décorative. Si telle est l'ambition de votre gouvernement, il est alors inutile de poursuivre tout échange. Si nous devons également subir les aboiements et les démonstrations méprisantes de fonctionnaires d'Etat, alors là encore, inutile de poursuivre le dialogue. Notre politesse et notre courtoisie ne sont pas des portes ouvertes à l'insulte. Nous ne cautionnons pas cette dérive despotique.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Pour A TIA I MUA P.O.  Le secrétaire général Tu YAN	Pour CSIP  Pour CSIP Confédération CSIP Tél. 40.53.22.74 - Fax 40.53.22.75 Email : csip Tahiti@gmail.com B.P. 468 - 98713 PAPEETE Le secrétaire général Patrick TAAROA
Pour CSTP-FO  La SGA Le secrétaire général Patrick GALENON	Pour O OE TO OE RIMA 20  Le secrétaire général Atonia TERIINOHORAI
Pour OTAHI  La secrétaire générale Lucie TIFFENAT	Pour FRAAP  Le secrétaire général Jean-Paul URIMA
Pour SAPP  Le secrétaire général Vadim TOUMANIANTZ	Pour SFP  Ennonabsure, le SGA, Ch. PSYCHOLOGOS Le secrétaire général Olivier CHAMPION

